

LE JOURNAL DE LA COMMUNE D'AIGUEFONDE

39

Lo Cascanhòl

OCTOBRE 2021



C'EST L'ÉTÉ !

Sortie au lac de Saint-Ferréol

À LA UNE !
«LA FÊTE DU SPORT»

SOMMAIRE

Edito

Sommaire, Etat civilp. 2

Vie communale

Amicale Bouliste St-Albigeoise.....p. 3

Bibliothèque Fontalba

Cinéma en plein air

Soirée Michel Gonzalesp. 4

Ecole Fontalbap. 5

Ecole Saint-Albyp. 6

U.S. Aiguefondep. 7

Travaux - Madame Haberp. 8

Foyer de Calmon - Nos artisansp. 9

A la Une

Fête du sport 2021 à Fontalbap. 10-11

Pages jeunes

La Ruche.....p. 12

Le Bercailp. 13

Clubs d'activité - ALAEp. 14

Infos communales

et inter communalesp. 15

Conseils municipaux

Du 8 juillet 2021p. 16-18

Expressionp. 19

Prochains rendez-vousp. 20

ETAT CIVIL

du 10 mai 2021 au 20 septembre 2021

NAISSANCES

Sacha JAU, le 11 mai

Clara ESTRABAUT, le 17 mai

Mei MARY, le 29 juin

Evan ROCHE, le 27 juillet

Lyam BATUT, le 15 août

Charlotte POLLET, le 17 août

Joy RANZA, le 26 août

Safia MAMBETAKUNOV, le 31 août

MARIAGES

Luc CAUQUIL et Hélène GALTIER, le 17 juillet

Thomas DUCRET et Edith BRESSOLLES, le 14 août

Mathieu BEC et Marianne FONTAINE, le 28 août

DECES

Armando MACHADO, le 11 mai

Nadir SEDDIKI, le 13 mai

Elise DE TROYANE épouse BATUT, le 22 mai

Anne-Marie ROUBERT épouse COMBES, le 22 mai

Marguerite POUZENC épouse CUINGNET, le 10 juin

André ALQUIER, le 25 juin

Eulogio SERRANO ESCOBAR, le 6 juillet

Yvette CAMP veuve GOURGUET, le 17 août

Omar KEZADRI, le 2 septembre

Simone PINEL, le 12 septembre

André LANDES, le 14 septembre

Yves MOUTOU, le 19 septembre

Editorial



Madame, Monsieur,

En chaque période de rentrée, nous sommes tous heureux, grands et petits, de retrouver nos activités, qu'elles soient culturelles ou sportives. En cette année 2021, c'est même un soulagement de voir enfin notre vie sociale et associative reprendre. Bien sûr, la prudence est encore de mise, le respect des règles sanitaires et la sécurité de leurs adhérents restent les priorités des organisateurs et des responsables associatifs et je veux souligner ici, leur sérieux et leur capacité, éprouvée depuis des mois, d'adaptation. Malgré les contraintes, vous le découvrirez dans les pages qui suivent, la vie associative reprend réellement vie et la commune est heureuse de pouvoir à nouveau vous proposer des rendez-vous culturels ou sportifs, auxquels je vous suis attachés.

Cette rentrée a été marquée également par l'organisation de la Fête du Sport intercommunale à Aiguefonde. Bien sûr, permettez-moi de remercier les dizaines d'associations, leurs bénévoles, qui sont venus présenter leurs activités ce jour-là. J'adresse également des félicitations et des remerciements appuyés aux organisateurs, les élus des 6 communes, les personnels municipaux, avec une mention spéciale à notre Adjoint délégué aux sports, Jean-Philippe CERE, grand ordonnateur de cette belle journée.

Conformément aux engagements pris, un poste de policier municipal a été créé lors du dernier budget, ce poste mutualisé avec nos voisins de Payrin est en cours de recrutement. La consultation pour le choix d'une maîtrise d'ouvrage déléguée concernant les travaux d'aménagements de Saint-Alby est en cours, tandis que nous avons déjà travaillé avec nos partenaires sur les cofinancements possibles.

Samedi 25 septembre, le Premier Ministre est venu sur le territoire de l'Agglomération dévoiler le nom du concessionnaire du projet d'autoroute Castres-Mazamet/Toulouse. Le territoire est unanimement mobilisé depuis 20 ans sur ce sujet du désenclavement routier. Aujourd'hui l'Etat, dans la continuité des engagements pris et dans le cadre de la lourde procédure juridique du dossier, vient d'annoncer cette nouvelle étape, avec un calendrier de travaux à partir de 2023 et une mise en service en 2025. Un défi se présente à nous maintenant, construire un projet de territoire de développement, équilibré et innovant.

Bonne lecture à tous,

Fidèlement,

Vincent GAREL

Maire - Conseiller Régional d'Occitanie

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470

Directeur de publication : Vincent Garel - Maire

Comité de rédaction : Marie-françoise Blanc - Christine Mira - Valérie Briaut

Conception, impression : Imprimerie Patrice Camparmo - 81290 Labruguière

AMICALE BOULISTE SAINT-ALBIGOISE

L'Amicale Bouliste Saint-Albigeoise reprend petit à petit ses activités.

Les terrains extérieurs ont été entièrement refaits durant le mois de mai avec la participation d'une quinzaine de bénévoles du club et amis pétanqueurs. Nous remercions la Mairie d'Aiguefonde de son aide matérielle avec la mise à disposition du camion pour permettre le transport du sable. Afin de remercier tous les bénévoles qui ont participé aux travaux ainsi que la Mairie d'Aiguefonde, le président Patrick BRESSOLLES a offert une paëlla le vendredi 9 juillet au boulodrome de Saint-Alby. Nous remercions également Robert, notre trésorier, qui comme à l'accoutumée, a revêtu son tablier de « cuisto » pour nous concocter cette succulente paëlla.



Le samedi 26 juin, nous avons accueilli et organisé les championnats du Tarn de tir de précision pour les catégories U9-U11-U13

Une vingtaine de jeunes des clubs respectifs d'Albi, Lafenasse et Saint-Alby ont participé à cette compétition au boulodrome de Saint-Alby en extérieur et en matinée.

En catégorie U9, un grand bravo à Nolan CAUSSE de Saint-Alby pour sa performance (vice-champion du Tarn). Un grand merci à Nicolas JULIA, responsable et éducateur du Centre de formation bouliste d'Albi, Eglantine TUITETE, Philippe RAYNAUD éducateurs de Lafenasse et Patrick BRESSOLLES, notre président, qui ont contribué au parfait déroulement des épreuves. La remise des prix s'est déroulée en présence de monsieur Jean-Philippe Céré, Maire-Adjoint d'Aiguefonde chargé des Sports et de la Vie Associative. La matinée s'est clôturée autour d'un vin d'honneur offert par l'Amicale Bouliste Saint-Albigeoise et un repas convivial avec les enfants, parents et éducateurs.

Vincent GAREL, Maire d'Aiguefonde, Jean-Philippe Céré, Maire d'Adjoint délégué aux Sports et le bureau de l'Amicale Bouliste de Saint-Alby sur les nouveaux terrains

Le mardi 31 août, nous avons participé au ciné « plein air » organisé au pré de la Garrigue par la Mairie d'Aiguefonde en soirée. La buvette avec restauration sur place a été tenue par notre club. La soirée fut conviviale et réussie.

Nous avons participé à la fête du sport organisée par la Mairie d'Aiguefonde le samedi 11 septembre au complexe sportif « Alain GUIRAUD » à Fontalba. Beaucoup de jeunes ont pu découvrir et « s'essayer » à notre sport.

Un grand merci à Thierry, Jeannot et Patrick pour leur dévouement et engagement.

L'assemblée générale du club aura lieu prochainement courant octobre.

Si vous souhaitez découvrir notre sport, venez essayer au boulodrome de Saint-Alby tous les mardis après-midi à partir de 14h00 et tous les mercredis à partir de 18h00. Renseignements auprès de Patrick BRESSOLLES (Contact : 07 51 66 39 37).



LA BIBLIOTHEQUE DE FONTALBA

La bibliothèque d'Aiguefonde (salle polyvalente de Fontalba 1^{er} étage) a ouvert ses portes aux adhérents (es) en respectant les consignes sanitaires anti-covid (gel, masque, marquage au sol).

Calendrier pour la rentrée : 15h/18h

jeudi 7 octobre - mercredi 20 octobre
jeudi 4 novembre - mercredi 17 novembre
jeudi 2 décembre - mercredi 15 décembre



SOIRÉE DE CINÉMA EN PLEIN AIR

Soirée de cinéma en plein air organisée par la commune avec la participation des associations partenaires ; la MJC (vente de sucreries), le foyer de Calmon (présentation des différentes activités), le club de Lyonnaise de St-Alby (petite restauration et buvette) et les Ecuries du Miliars qui ont proposé des petites balades en poney pour les enfants.



SOIRÉE HOMMAGE À MICHEL GONZALES

Salle comble pour la soirée hommage à Michel GONZALES au profit de la recherche sur les glioblastomes.

Soirée organisée par l'association « Des étoiles dans la mer » en partenariat avec la commune.

Michel avait joué à plusieurs reprises et avec différents groupes sur Aiguefonde ; que ce soit à l'occasion des Petits Bonheurs d'Automne ou lors de concerts à Calmon, des moments inoubliables !



ÉCOLE FONTALBA

LA RENTREE A L'ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle a accueilli à la rentrée une nouvelle enseignante, Clotilde NOEL. Elle enseigne dans la classe 3 accompagnée de Laurence INCHAURRAGA. Marlène ANDRIEU reste la maîtresse de la classe 2, accompagnée de Rachel SIRE. Estelle CROS est la directrice et l'enseignante de la classe 1. Elle est accompagnée d'Hélène ICHE.

Les 3 classes regroupent des élèves de Petite, Moyenne et Grande Section. Malgré quelques pleurs chez les Petits, la rentrée s'est bien passée !



Clotilde, Marlène et Estelle



Hélène, Rachel et Laurence

SORTIE DE FIN D'ANNEE AU PRÉ DE LA GARRIGUE

Lundi 5 juillet, nous sommes allés, en marchant, au « Pré de la Garrigue ». Nous avons goûté avec des madeleines et un petit peu d'eau. Après le goûter, nous avons fait plusieurs activités : le jeu du serpent puis 1, 2, 3 Soleil ! Nous sommes allés au bout du sentier et nous avons trouvé beaucoup de petits trésors de la nature : des glands, des coquilles d'escargots, des coquillages, des feuilles de chênes, des fleurs.

Au bout du chemin, nous avons vu une petite cascade. Nous avons aussi lu des livres et nous avons fait de la balançoire et de la bascule.

Nous sommes revenus à l'école pour pique-niquer. Nous avons beaucoup aimé.



ÉCOLE SAINT-ALBY

L'INTERVENTION DU CPIE SUR LES DÉCHETS



Une intervenante du C.P.I.E., Laura, est venue dans nos classes de CM1/CM2 pour nous parler des déchets. Le premier jour, elle nous a appris ce qu'est un déchet et comment on trie les différents déchets. Nous avons fait un jeu avec des matériaux recyclables pour savoir comment on pouvait les revaloriser. Ensuite, Laura avait apporté des déchets qu'on devait trier dans différentes poubelles (déchets ménagers, poubelle de recyclage, déchetterie, compost). Le deuxième jour, nous avons regardé deux vidéos : la première montrait des consommateurs qui jetaient beaucoup d'emballages ; la deuxième expliquait la décomposition de la matière organique. Nous avons appris que certains insectes sont des décomposeurs qui sont utiles pour nourrir les végétaux. Puis nous avons fabriqué des portemonnaies à partir de briques de lait. Enfin, nous avons fait deux jeux de société : dans le premier jeu, il fallait trier les déchets d'une maison ; le deuxième était un jeu de l'oie avec des questions sur les déchets. Nous avons appris beaucoup de choses grâce à Laura.

Les élèves de CM1/CM2 de Mme Ramos

ANIMATION DU NATURO' BUS.



1° atelier :

J'ai vu une maquette avec des animaux. Il y avait un hérisson, une truite et un sanglier. Il fallait aider la truite à pondre ses œufs dans les eaux froides.

2° atelier :

Nous sommes allés nous promener. Nous avons vu des haies, des plantes qui servent à faire des boissons. Il y avait des fruits qui servent à nourrir les oiseaux et d'abris.

Charlotte Ferré classe de CE2 à l'école primaire de Saint-Alby.



SCULPTURE-CLASSE CM1/CM2

Nous devions au départ nous déplacer au musée Goya mais cela n'a pas été possible car le musée est actuellement en travaux. Alors, le vendredi 2 juillet, Tarik, un artiste sculpteur, est venu à l'école.

Il nous a appris à faire des pots ou vases, en plâtre. Au tout début, il fallait mouler les bandes de plâtre sur un pot en plastique. Nous avons superposé cinq couches de plâtre en les lissant bien.

Pour la deuxième étape, nous avons moulé des anses. Pour finir, nous avons peint et décoré nos vases.

C'était une très belle journée !

La classe des CM1/CM2 de Mme Gresse



EQUIPE ENSEIGNANTE DE L'ÉCOLE DE ST ALBY

De gauche à droite : Florie Brunelle (CE1/CE2), Lucie Maillols (CM1/CM2), Catherine Ramos (CM1/CM2), Bénédicte Roux (CE1/CE2), Johanna Michel (CP, directrice), Thierry Joyeux (CP, décharge de direction le lundi)



US AIGUEFONDE - FOOTBALL

Le samedi 19 juin 2021, au stade de Fontalba avait lieu la remise des nouveaux maillots offert par notre équipementier Sport'r. Tous nos sponsors ont répondu présents et sont même repartis chacun avec un cadre maillot. Ce fut une très bonne soirée conviviale qui a fait du bien à tout le monde.

A cette occasion, nous avons présenté notre nouveau compagnon de route, un minibus qui va nous permettre de transporter les enfants lors des matchs ou tournois. Ce minibus a été en partie auto-financé par le club grâce à la mise en place de plusieurs événements (tournois, vente d'oreillettes, soirée, vide grenier...). Les assurances Allianz Florent Revel, le Crédit Agricole ainsi que l'auto-école de la Montagne Noire ont participé financièrement à ce projet. La région et le département ont également répondu favorablement. Un grand merci à tous ainsi qu'à tous les bénévoles qui répondent toujours présent.

La reprise pour nos joueurs u15 et u17 a eu lieu mi-août, le club se félicite car de nombreux joueurs sont arrivés. Une belle saison prometteuse pour nos ados avec pour objectifs la montée en régionale.

Les catégories u7 à u13 ainsi que nos féminines ont retrouvé le terrain le mercredi 8 septembre. Là aussi beaucoup de nouveaux joueurs, de quoi ravir nos entraîneurs. Une superbe après-midi sportive et un bon goûter à la fin de la séance ont conquis tout ce petit monde.

Vendredi 3 septembre, nos u15 sont partis pour un stage de 3 jours dans un gîte à Labastide d'Anjou. Objectif de ce week-end : apprendre à se connaître, car il y a beaucoup de nouveaux joueurs dans cette catégorie. Au programme ballade au bord du Canal du Midi, activités sportives, match amical avec les locaux, gagné 6-2, de quoi souder une équipe.

Dimanche 12 septembre, au tour de nos u 17 de faire une activité. Après un repas au club house, départ pour les Gorges du Banquet pour une activité canyoning avec Yannick animateur d'Axécime situé à Aupillac. Après midi sportif et riche en émotion avec marche, sauts, glissades sur toboggans naturel... Superbe journée qui a ravi tous nos ados.

Vive l'Us Aiguefonde, vive les orange et noirs !!!!



TRAVAUX

CRÉATION D'UNE PISTE AUTOUR DU STADE ET FERMETURE DU COMPLEXE SPORTIF

Début des travaux.



JARDIN DU SOUVENIR



Le jardin du souvenir est terminé, certes les plantes sont encore jeunes mais elles vont pousser, l'herbe va s'épaissir. Cet espace est dédié à la dispersion des cendres funéraires à l'issue de la cérémonie de crémation.

Nous l'avons conçu comme un espace de réunion pour la cérémonie et comme un espace de recueillement grâce au promenoir aménagé tout autour. Nous avons la possibilité d'apposer une plaque commémorative avec le nom et les dates du défunt sur le mur de clôture du cimetière.

VESTIAIRES FOOT



HOMMAGE À MADAME HABER

Ancienne institutrice de la commune, elle avait fait beaucoup de recherches historiques sur notre commune. La revue du Tarn lui rend hommage dans son numéro de l'été 2021 avec un article de 17 pages.

Si vous souhaitez le consulter, il est disponible en mairie.



FOYER DE CALMON

Après une saison tronquée, l'association reprend sa route. "Pour pouvoir contempler un arc-en-ciel, il faut d'abord endurer la pluie." Après le covid, l'arc-en-ciel pointe son nez au Foyer de Calmon avec plusieurs activités qui feront office de remontant ou d'une tape sur l'épaule ou de chaleur ou de convivialité ou de tout à la fois !



Activité vannerie



Activité scrapbooking

Cette saison une nouvelle activité arrive : le scrapbooking
Vous avez beaucoup de photos ? Venez découvrir comment les mettre en valeur le lundi de 14h à 17h au foyer de Calmon. Brigitte a hâte de vous rencontrer.

Vous avez envie de bouger après un long confinement ?
L'activité physique a été reconnue comme source de bien-être et de santé. Celle-ci a pour but de développer l'endurance, de tonifier et d'être un moyen préventif contre les maladies chroniques et les blessures. Cette séance servira aussi à mieux se sentir dans son corps et dans sa tête grâce au côté convivial des séances collectives. Une séance d'une

heure tous les jeudis de 9h00 à 10h00 à la salle de Calmon vous est proposée par Corinne, coach diplômée ; différentes méthodes de travail sont utilisées et adaptées à tous publics et à tout niveau. Renforcement musculaire, travail avec ou sans charge, cardio, stretching...

Le foyer de Calmon propose également des cours de vannerie, de peinture les mercredis et jeudis.

Vous pouvez venir essayer une séance sans obligation pour chacune des activités.

Attention ! Le Pass-sanitaire est obligatoire.

Contact : foyer.calmon@gmail.com - 06.95.13.78.18

J CIRCUS



J Circus est une micro-entreprise située à Aiguefonde, créée le lundi 3 mai 2021 par deux passionnés et pratiquants amateurs de Cirque dont l'activité est la vente en ligne de matériel de Cirque. Nous nous déplaçons également dans divers événements pouvant accueillir notre stand. Comme J Circus est une boutique récente, le catalogue est modeste mais, nous avons l'ambition de le développer le plus rapidement possible grâce à vous. En effet, nous projetons d'élargir notre gamme en proposant du matériel d'aérien, d'acrobatie, d'équilibrisme, etc...

Pourquoi avoir commencé par proposer du matériel de Jonglerie ? Économique, peu encombrant, accessible à tout âge, mais plus encore ! Le jonglage améliore la coordination, les réflexes, la mémoire, la concentration, la confiance en soi et procure souvent détente et plaisir grâce aux endorphines produites pendant cette activité.

J Circus ne dispose pas de magasin mais, il est possible de commander des articles sur le site (ou par mail ou téléphone), et de les récupérer au dépôt à Calmon (Aiguefonde). Contactez-nous pour toute question et nous vous répondrons avec plaisir !

Site : jcircus.fr / Mail : jcircus2021@gmail.com
Tél (lundi-vendredi, 18h00-20h00) : 06 71 36 19 83

NOS ARTISANS

CORALIE'S DOGS



"Dog sitter" est un métier qui consiste à s'occuper des animaux de compagnie en l'absence de leur maître. Coralie Andrieu est là pour vous proposer ses services.

C'est dans la campagne Aiguefondaise, que Coralie a grandi entourée d'animaux. Son projet est de travailler auprès d'eux et c'est suite à un stage chez un éleveur de Toulouse et, un éducateur canin sur Revel qu'elle a pu le concrétiser. Passionnée par les animaux et plus particulièrement les chiens, elle peut prendre soin de votre animal à votre domicile en cas d'absence pour le travail ou vacances. Ses principales missions : sorties, promenades, le nourrir ou changer sa litière si besoin.

N'hésitez pas à la contacter au 06.12.70.56.51
coralieandrieu2@gmail.com



FÊTE 2021 DU SPORT

Malgré les incertitudes liées à la pandémie et à la météo, la Fête du Sport Intercommunale 2021 a bien eu lieu et sous un soleil radieux !

Grâce au travail combiné du secrétariat, des services techniques d'Aiguefonde et des éducateurs sportifs des communes participantes, cette édition a été une franche réussite. En effet, les 500 « Pass'sport » édités ont été distribués aux enfants qui ont pu ainsi bénéficier du goûter offert en fin d'après-midi.





On peut donc estimer, en comptant tous les parents et les accompagnants qu'il y a eu entre 1 700 et 1 800 visiteurs sur le complexe sportif Alain Guiraud. Les 39 associations sportives présentes ont donc pu mettre largement en avant leurs activités et enregistrer déjà de nombreuses inscriptions.



La prochaine édition aura lieu en septembre 2022, organisée par une autre commune du bassin.



MJC LA RUCHE

Un été de plus où les enfants se sont régalés et ont pu faire beaucoup d'activités.

Le mois de juillet avait pour thème « l'espace » avec le soleil, les planètes, le système solaire... Les activités extérieures ont été privilégiées ainsi que des jeux d'eau quand le temps le permettait. Nous citerons une activité adorée par les enfants (parmi tant d'autres bien sûr), la création d'un bracelet avec des perles qui changent de couleur en fonction de la puissance des rayons UV.

Un séjour à Razisse a été proposé pour le groupe des 6/10 ans avec au programme balade en forêt, grimper dans les arbres, baignade et les traditionnelles veillées du soir... activités choisies par les enfants.

Sur ces deux mois de vacances, les enfants ont pu participer à beaucoup de sorties : lac de Saint Ferréol, Gourjade, Aquaval, Cap Découverte, Archipel, Accrobranche à Lac Cro Parc, la passerelle, puis baignade au lac des Montagnès.

Ils ont eu aussi la chance de recevoir deux intervenants. Le premier était un graffeur (POZEK GRAFFITI) qui est venu apprendre aux enfants le graff, ils ont pu expérimenter cela sur les bancs et le babyfoot de la ruche. L'autre intervention était deux personnes pratiquant le cirque avec qui les enfants ont pu échanger et apprendre quelques mouvements et jeux du cirque.

Et pour finir, les enfants se sont régalés de customiser leurs salles d'activités. Ils avaient envie de couleur et ils ont adoré peindre leurs idées sur les murs de la Ruche.

Deux nuits à la ruche ont ensuite été proposées. Une au mois de juillet avec la participation de 15 enfants et 2 animateurs et une au mois d'août avec 9 enfants et 2 animateurs. Ils ont pu planter leur tente dans le jardin de la ruche et partager un moment autour d'un bon repas et d'une veillée avec chamallows grillés au feu de bois. Lors des deux petits déjeuners, les enfants ont pu apprécier les viennoiseries de chez Angelo (boulangier d'Aiguefonde).



BERCAIL :

Nous avons ouvert le Bercail durant les vacances scolaires d'été 2021, avec un protocole sanitaire COVID.

Nous avons organisé une semaine de chantier jeune avec le soutien de la Caisse d'Allocation Familiales du Tarn et de la mairie d'Aiguefonde. Le chantier consistait à ouvrir un chemin d'accès au Dolmen de la Recuquelle à proximité du sentier des métairies d'Aiguefonde. Une quinzaine de jeunes ont participé à ce projet. En contrepartie, nous avons proposé aux jeunes un séjour d'une semaine sur la base départementale de Razisse (*photo de couverture*).

Ils ont pu pratiquer du canoë, de l'escalade sur des arbres, de l'Archery Tag et divers jeux collectifs. Les jeunes se sont régalés et souhaitent renouveler l'expérience. Pour finir le séjour, nous leur avons fait visiter le centre-ville d'Albi. Une promenade qui leur a permis de découvrir Albi et sa cathédrale et de faire quelques achats souvenirs.



En parallèle de ces deux semaines, nous avons proposé 3 autres semaines d'activités et sorties.

Au programme :

Sorties :

à Carcassonne à Aquaviva, Aquaval à Lautrec, à la piscine de l'Archipel, à Leucate pour faire du char à voile.

Activités :

Archery tag, car-wash, une journée randonnée VTT dans le causse, pêche à la Borde Basse, et bien d'autres...

Journée avec l'IME de Labruguière :

nous avons accueilli l'IME avec qui nous avons passé une journée sportive et conviviale. Cette journée est à refaire puisque les deux groupes se sont très bien entendus et souhaitent à nouveau se rencontrer.

Projet ski pour l'année 2021 / 2022 à venir



CLUBS D'ACTIVITÉ MJC

Le 19 juin dernier, le club théâtre de la MJC a fait sa première représentation.

Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Ce fut une vraie réussite, bravo à eux et à leur animateur Valentin GRAND.

La MJC reprend ses clubs d'activités dès le 20 septembre 2021.

Nous proposons de nouveaux clubs enfants : guitare et initiation handball, des clubs adultes avec le yoga du rire, l'atelier couture et le futsal loisirs. Cette année, nous proposons aux personnes intéressées par un ou plusieurs clubs de pouvoir l'essayer 1 à 3 fois avant de s'inscrire.



Pour tout renseignement ou inscriptions, vous pouvez nous contacter au 06.01.46.53.87 ou par mail à mjcaiguefonde@hotmail.fr - Retrouvez-nous également sur Facebook et Instagram

ALAE : ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE

Julien, animateur et référent de l'ALAE élémentaire, a proposé en fin d'année scolaire des olympiades par classes. Des parents, des animateurs volontaires et les institutrices ont joué le jeu pour encadrer les différentes équipes. Grands comme petits se sont régalez. Nous pensons reconduire cette initiative l'année prochaine et peut-être même dans les 2 écoles. Un grand merci aux institutrices, aux parents, aux animateurs pour leur implication et à Julien pour cette super organisation.



RALLYE PHOTOS *Continuez à nous envoyer vos photos, elles sont les bienvenues !*



COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Horaires des coupures : mer. 20/10/2021 de 9h à 13h

Commune d'AIGUEFONDE

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité. Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

QUARTIERS OU LIEUX-DITS :

Hameau Les Vignals

1 Au 9, 13 Au 19, 29 Au 33,

2 Au 14, 6b, 2bis, 5b *Route d'Aiguefonde*

2 Au 4, 10 Au 14 *Route de Courbas*

Lieu dit La Gacharié

3 *Rue Alpilles*

Lieu dit La Seignarié Haute

1 Au 5, 6, 10 Au 12 *Rue de Nore*

6 *Courbas*

1b Hameau *La Seignarié*

Chemin de La Montagne

1 Au 5 *Rue des Cevennes*

1, 5, 2 *Rue des Ardennes*

Cantecocut

2 *Rue des Pyrénées*

La Gacharié

1 Au 5 *Route de Lacalm*

1, 5 Au 15, 2 Au 16, 9t *Rue des Alpilles*

URBANISME ADRESSAGE :

MODIFICATION DES NOMS/NUMÉROS DES VOIES DE LA COMMUNE

Dans le cascanhòl 37 de décembre 2020, vous aviez été informé de la mise en place d'une action d'adressage visant à améliorer les services rendus aux habitants de la commune, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet.

Ce travail arrive à terme, le nom de certaines voies communales a été modifié ainsi que la numérotation. De ce fait, les administrés concernés recevront d'ici la fin de l'année un courrier précisant la marche à suivre.

Nous sommes conscients des complications que cela va vous créer et nous en sommes désolés.

Cependant, l'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune reste une de nos priorités, c'est pourquoi il est nécessaire d'avoir une localisation de votre domicile à partir d'une adresse précise afin de contribuer :

- A votre sécurité : services d'urgence, police, gendarmerie
- A l'efficacité des services : la poste, fournisseurs d'énergie, d'eau..., l'Insee, livraisons
- Au déploiement de la fibre

Merci pour votre soutien et votre compréhension.

ENLEVEMENT ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet (CACM) propose un service d'enlèvement des encombrants sur rendez-vous. Ce service est limité à 100kg et à 2 rendez-vous par an. Ces encombrants (meuble démonté, gros électroménager...) sont à présenter sur la voie publique la veille du rendez-vous.

Contact : environnement@castres-mazamet.com
05.63.73.51.00

RETROCESSION CONCESSION CIMETIERE

Si vous êtes en possession d'une concession, libre de corps, dans un des cimetières de la commune, sachez qu'il est possible de la rétrocéder à la commune. Cette rétrocession donnera lieu à un remboursement du prix de la concession, par reprise à 2/3 du tarif sur la base du prix d'achat.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Une nouvelle ligne de bus scolaire collège et lycée a été mise en place par la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet. Cette nouvelle ligne dessert notamment le village de Lacalm.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous connecter sur le site :

<https://www.castres-mazamet.fr>

VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS ?

COMPRENEZ, EXPLOREZ,
MAÎTRISEZ LE NUMÉRIQUE



Communiquer avec ses proches, naviguer, faire des recherches sur internet, des achats en ligne, se divertir avec des jeux, s'informer sur les actualités et rompre sur l'isolement...

Coût	Durée	Lieu
0 €	6 séances de 2h	Salle de la mairie

Les 12, 19, 26 novembre et le 3, 10 et 17 décembre 2021.

Les vendredis de 14h00 à 16h00

avec Nathalie BOUGNOL à

la Mairie d'Aiguefonde – 20 avenue de la mairie
81200 AIGUEFONDE


serenitarn

 CONFÉRENCE
FINANCIÈRE

Contact et inscriptions :

Mairie d'Aiguefonde

mairie.aiguefonde@wanadoo.fr

05 63 61 22 59

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 8 JUILLET 2021 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Attribution de subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal, propose d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

DESIGNATION	MONTANT ACCORDÉ
MJC d'Aiguefonde (participation à un emploi d'animation).....	1 500 €
Association les Cavaliers du Milias (participation au championnat du Tarn de poney et club).....	500 €

Approuvé à l'unanimité

Aide à la rénovation façades – Attribution de subvention

Monsieur Vincent GAREL, Maire, propose au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante :

NOM, Prénom, Adresse	Travaux	Subvention
GAU Didier – 12, chemin des Vignes - Aiguefonde	11 612 €	1 049 €

Approuvé à l'unanimité

2021-030. Attribution aide aux jeunes pour les formations BAFA

Vu la délibération du conseil municipal en date du 2 juillet 2020 n° 2020-051 renouvelant le dispositif d'aide aux jeunes pour les formations BAFA, Vu le dossier déposé par Madame Hasna GUIRAUD,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante :

NOM, Prénom, Adresse, nature de l'aide	Subvention
GUIRAUD Hasna – 7 rue des Alpilles, La Seignarié - 81200 Aiguefonde	80 €
Aide au financement du stage de base	

Approuvé à l'unanimité

Fixation des tarifs repas cantine

Il est proposé aux membres du conseil municipal, d'approuver, à compter du 02/09/2021, les tarifs des repas de cantine scolaire, comme suit :

* 1 enfant fréquentant la cantine : 3,60 €
* 2 enfants fréquentant la cantine : 3,55 €

* 3 enfants fréquentant la cantine : 3,30 €
* Adultes (Personnel selon possibilité) : 5,10 €

Approuvé à l'unanimité

Demande de trois subventions pour l'aménagement d'une piste autour du stade de Fontalba auprès des différents organismes (l'Etat, le Conseil Départemental et la région Occitanie)

Monsieur le Maire expose que le stade situé au complexe sportif « Alain Guiraud » a un besoin d'aménager une piste autour du stade, qui permettra une initiation à l'athlétisme et des activités en extérieur pour les enfants des écoles (maternelle et primaire).

Elle pourra être également utilisée par toutes les associations communales et à titre individuel pour les marcheurs ou les coureurs.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Maître d'ouvrage : commune

Montant de l'opération (HT) : 77 317.77 €

Subventions sollicitées

ETAT :	23 195.33 € (30 % au titre du DETR)
Conseil Départemental :	15 463.55 € (20 % au titre d'Atout Tarn)
La Région :	11 597.66 € (15 %)
Autofinancement Communal :	27 061.23 € (35 %)

Approuvé à l'unanimité

Demande de fonds de concours dans le cadre de la cohésion territoriale 2021 auprès de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations de la communauté d'agglomération Castres-Mazamet relatives au fonds de concours,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux de réfection des rues de l'Arnette et de Combelandes à la Roubinarié sont nécessaires.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à 27 567.00 € HT - soit 33 080.40 € TTC

Plan de financement prévisionnel sur le H.T. :

Au titre de la cohésion territoriale 10 000.00 € (36.28 %)
Participation communale : Le solde

Approuvé à l'unanimité

TFPB : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

M. le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au Conseil Municipal de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois réduire ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

Il informe que de droit, les constructions nouvelles, les reconstructions et additions de construction à usage d'habitation sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement.

Vu la délibération du 26 juin 1992, relative à l'exonération des taxes locales directes,

Vu l'article 1383 du code général des impôts,

Vu la réforme de la fiscalité locale qui fait disparaître le produit de la taxe d'habitation pour les communes au profit du reversement de la part Départementale de la taxe foncière sur le bâti. La compensation doit se faire à l'euro près par le biais d'un coefficient correcteur si nécessaire. Toutefois, ce transfert s'accompagne également du transfert des exonérations décidées précédemment par le Département, notamment l'exonération de taxe foncière pour les constructions nouvelles pendant 2 ans,

Considérant que la commune peut se prononcer sur la limitation d'exonération, il convient de redélibérer en ce sens,

La Ville d'Aiguefonde avait pris une délibération en 1992 pour supprimer l'exonération de droit sur les constructions nouvelles, les reconstructions et additions de construction à usage d'habitation hormis les immeubles à usage d'habitation qui sont financés au moyen de prêts aidés de l'Etat. Du fait de la réforme fiscale, il est proposé de soumettre au vote la limitation de l'exonération à 40% de la base imposable pour tous les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

En l'absence d'une telle délibération, toutes les constructions neuves à usage d'habitation achevées à compter de 2021 seront exonérées de droit à 100 % durant 2 ans.

Approuvé à l'unanimité

Tableau des effectifs au 01/01/2021

Titulaires : 16.96 dont 13 à temps complet et 3.96 équivalents temps complet.

Approuvé à l'unanimité

Création d'un poste d'agent de police municipale à TNC

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3,

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions de service à la population, de prévention et de sécurité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'agent de police municipale à temps non complet, soit 17,5h /35ème) à compter du 01/10/2021, pour assurer les missions sus évoquées.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Approuvé à l'unanimité

Convention de mise en commun des agents de police municipale d'Aussillon, Aiguefonde, Payrin-Augmontel et de leurs équipements
Monsieur le Maire explique que la police pluri-communale est une forme de mutualisation des polices municipales qui s'opère entre plusieurs communes, en dehors de toute intervention d'une intercommunalité. Le territoire d'exercice des missions des agents de police municipale devient le territoire de plusieurs communes.

Il indique que, dans un souci d'efficacité et d'économie d'échelle mais aussi pour répondre aux besoins croissants de la population en matière de sécurité, salubrité et tranquillité publiques, les communes contigües d'Aussillon, Aiguefonde et Payrin-Augmontel ont décidé de mutualiser leurs agents de police municipale, étant précisé que chacun d'entre eux est et reste hiérarchiquement rattaché à sa collectivité.

Conseils municipaux

Les agents de police municipale auront pour mission d'assurer sur chacun des territoires la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique conformément à l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La convention régissant le fonctionnement de ce service est conclue pour une durée de 3 ans, reconductible tacitement. Elle fixe les conditions de fonctionnement, les modalités d'organisation et de financement de la mise en commun des policiers municipaux et de leurs équipements.

Les agents de police municipale sont de plein droit, mis à disposition des autres communes par la commune qui les emploie dans les conditions prévues par la convention. Pendant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire d'une commune, les agents de police municipale sont placés sous l'autorité du Maire de cette commune. La mise à disposition des agents est prononcée pour la durée de la convention.

L'intérêt pour la Commune est de permettre la mise en commun des policiers municipaux d'Aussillon, Aiguefonde et Payrin-Augmontel et de leurs moyens au bénéfice de la population de ce territoire,

Approuvé à l'unanimité

Accroissement saisonnier et temporaire d'activité : création d'emplois non permanents

Le Conseil municipal d'Aiguefonde,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3, alinéas 1 et 2 ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Considérant que les besoins du service peuvent amener la commune à créer des emplois non permanents, pourvus directement par des agents contractuels. Pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité aux services technique et aux écoles, il convient de recruter des agents contractuels, Monsieur le Maire propose : le recrutement de 3 agents contractuels à temps non complet, pour faire face aux besoins liés à un accroissement temporaire d'activité.

Approuvé à l'unanimité

Questions orales : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h50.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Si vous êtes nouveau résident de la commune, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Lors d'une année électorale, cette démarche est à effectuer au plus tard environ 2 mois avant le 1^{er} tour du scrutin.

PERMIS DE LOUER



A partir du 1^{er} janvier 2022, la Communauté d'agglomération met en place un "permis de louer" pour lutter contre l'habitat dégradé ou indigne sur des périmètres bien précis.

Ainsi, les propriétaires bailleurs

qui souhaitent mettre en location des logements situés dans ces secteurs prédéfinis devront faire une demande d'autorisation préalable auprès du pôle habitat de la Communauté d'agglomération. Ce dispositif concerne les locations à usage de résidences principales, vides ou meublées.

Il s'agit de vérifier que les logements ne présentent pas de problèmes majeurs pouvant porter atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants et qu'ils respectent les normes d'habitabilité.

Pour en savoir plus :

Pôle habitat de la Communauté d'agglomération

de Castres-Mazamet : 05 63 73 50 71 ou 05 63 73 51 32

Association E.H.U.S.

Enfant Handicap Unicité Sourire



Qui sommes-nous ?

E.H.U.S. est une association à but non lucratif destinée aux enfants en situation de handicap. A travers les nombreuses activités et soins que nous proposons pour les enfants et les parents, nous nous engageons à accompagner les familles dans l'épanouissement corporel, psychique et social de leurs enfants afin de favoriser une meilleure inclusion dans les écoles, les loisirs et dans la vie quotidienne.

 Ateliers Eveil musical Eveil sensoriel Expression corporelle Réflexologie plantaire Ostéopathe et bien d'autres à venir	 Quand ? Un à deux samedis après-midi dans le mois De 14h à 18h à partir du mois de septembre 2021	 Avec qui ? Ensemble de professionnels diplômés et certifiés ainsi que des parents en situation de Handicap
 Comment ? Des soins et des activités sur inscription (planning et autres informations disponibles sur notre site)	 Où ? 10 rue de la fontaine, 81660 PAYRIN-AUGMONTTEL	 Nous contacter association-ehus.fr association.ehus@gmail.com  



Pour soutenir ce beau projet, faites un don !

1 - En scannant le QR code ci contre avec votre smartphone (<https://tuzt.fr/qc9Q>)

2 - Rendez-vous sur notre site internet ou directement sur <https://www.helloasso.com> et en tapant EHUS dans le moteur de recherche.

AVEC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Aiguefonde sous le feu des projecteurs

Après le classement de notre commune parmi « les villages où il fait bon vivre », Aiguefonde est aujourd'hui sélectionnée pour le concours « Mon beau village » dans la catégorie de l'innovation sociale, mettant ainsi en avant le travail conjoint du conseil des sages, des écoles et du monde associatif, sous la houlette de la commune. C'est encore une reconnaissance d'une politique active, ouverte sur ses partenaires, intégrée à son territoire, portée par la majorité municipale.

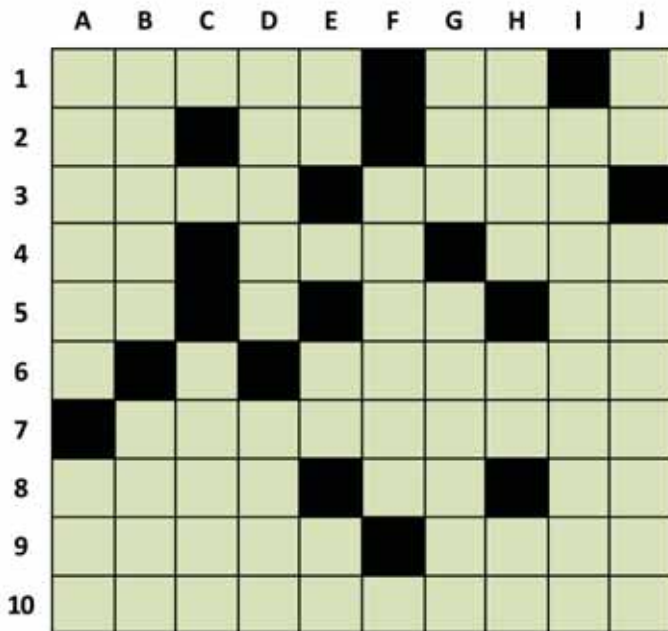
Bonne gestion financière, (10 ans sans augmentation d'impôts, désendettement), projets structurants et soutien à la vie sociale et associative restent nos priorités, dans un état d'esprit positif, toujours disponible et constructif.

AVEC LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

C'est la rentrée ! Après une longue période d'incertitudes et de difficultés de tous ordres dus à la pandémie de Covid, souhaitons que nous puissions enfin reprendre une vie normale et voir l'avenir positivement. Nous avons une pensée particulière pour toutes les personnes touchées par le coronavirus, les familles qui ont perdu un des leurs. Sachez que, fidèles à ce que nous répétons depuis notre entrée au conseil municipal, et même avant, nous sommes là pour vous écouter et vous aider dans les problèmes que vous voulez voir traiter en mairie. Nous suivons avec attention l'évolution des sujets pour lesquelles, vous avez fait appel à notre intervention. Un poste de police municipale a enfin été créé. Ce dont nous nous réjouissons compte tenu des remarques faites par bon nombre d'habitants. Continuons dans cette voie.

A tous et toutes, excellente rentrée !

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1. Ils sont deux à souffler chez nous - Arbuste **2.** Thermes après Tarascon - Interjection - Variété de genévrier **3.** Il donne belle noix - S'oppose à la vertu **4.** Accord russe renversé - Pendant de l'ancienne RDA à l'ouest - Prises au vivier **5.** Issu - Sorties de classe - Rouge, Noir chez Rimbaud - **6.** Plus d'un dans le champ - Chemin d'Aupillac **7.** Parpaillots, Réformés, Protestants... **8.** Préfixe à un million - Abréviation consacrée - Paresseux renversé **9.** Prénom du premier seigneur du village - De bon ou de mauvais **10.** Affirmations.

VERTICALEMENT

A. Hameau d'Aiguefonde, sous Aupillac (Le...) - Possessif italien **B.** Départ forcé - Forma duo avec le fou chantant **C.** Hameau rendu à Caucalières en 1946 (Le...) **D.** Il lui arrive de déborder à Caucalières - Il n'y en a pas pour le train à Aiguefonde **E.** Possessif - Symbole du cuivre - Lettres de recommandation **F.** Elles paissent à l'Arc **G.** ...ou ailleurs, c'est selon - Humai - **H.** A l'opposé de pile - Première mouture (sigle) - Saint normand **I.** Celle de Saint-Alby permet d'éviter le feu **J.** Au-dessus d'ut - Dansais à 3 temps ou à...1000 selon Brel.

SOLUTION mots croisés d'octobre 2021

HORIZONTAL : 1. VENTS - IF - 2. AX - HA - CADE 3. COCO - VICE 4. AD - RFA - EVV 5. NE - CS - IA - 6. CHEVAL 7. HUGUENOTS 8. MEGA - ST - IA 9. ISARN - ALOI 10. ASSERTIONS
VERTICAL : A. VACANT - MIA - B. EXODE - HESS - C. DUGAS - D. THORE - GARE E. SA - CU - NR F. VACHES G. ICI - SENTAÏ H. FACE - VO - LO I. DEVIATION J. RE - VALSAIS.

Humour !



	8			1	5				
		9							
7	1			6				9	
1				5					3
6	2	3		4			5	1	9
8				9					4
	4			8				3	2
							1		
				4	3			7	

SUDOKU

4	8	6	9	1	5	3	2	7
2	3	9	8	7	4	6	5	1
7	1	5	3	6	2	4	9	8
1	9	4	2	5	6	7	8	3
6	2	3	7	4	8	5	1	9
8	5	7	1	9	3	2	6	4
5	4	1	6	8	7	9	3	2
3	7	8	5	2	9	1	4	6
9	6	2	4	3	1	8	7	5

Prochains Rendez-vous !

Du jeudi 14 au mardi 19 octobre

- « LES PETITS BONHEURS D'AUTOMNE »

Vendredi 15 octobre - 21h

- « PAAMATH ET SANDOVAL »

Dimanche 7 novembre

- **CYCLO-CROSS**
au « Pré de la Garrigue »
Organisé par l'U.V de Mazamet

Samedi 20 novembre à 21h

- à la salle associative de Calmon
« LES MONOLOGUES D'UN CODES-BARRES »
Une performance à mi-chemin entre le slam, la chanson, la poésie et le théâtre menée par Jérôme Pinel.

Vendredi 26 novembre - 19h

- **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS SUR LA COMMUNE**
en salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Samedi 4 décembre à 20h30

- **LOTO DES CHASSEURS**
au Complexe Sportif Alain GUIRAUD à FONTALBA

Vendredi 3 décembre à 20h

- **CONFÉRENCE DE PAUL FAURY**
présentation de son dernier livre « l'affaire du mal charbon ».

Il nous invite à suivre les pas de Jean Cavaillé inspecteur du travail du Tarn de 1901 à 1918. A travers l'action de l'inspecteur du travail de la première génération, on découvre les premières lois du travail et leurs applications, mais aussi l'économie du département du Tarn au début du 20ème siècle, la naissance du mouvement syndical et les gros conflits qui ont notamment marqué le délainage de Mazamet et la mégisserie de Graulhet.

Mais surtout Paul FAURY nous fait revivre l'engagement de Jean CAVAILLE dans la lutte contre l'infection charbonneuse que l'on appelait le mal charbon à Mazamet qui faisait régulièrement des morts à cette époque.

Jean CAVAILLE va devenir le spécialiste français de la question.

